

CQP Animateur de Loisirs Sportifs



DURÉE DE LA FORMATION :

163 heures (dont 50h en alternance)



DATES DES REGROUPEMENTS :

2 au 6 DECEMBRE 2019

27 au 31 JANVIER 2020

23 au 27 MARS 2020

+ Certification en juin 2020



LIEU DE LA FORMATION :

LA FLÈCHE (72)



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Positionnement obligatoire avant l'entrée en formation :

Vendredi 13 septembre 2019
à LA ROCHE/YON de 13h à 18h

Ou Vendredi 20 septembre 2019
à NANTES de 10h à 16h

Ou Samedi 5 octobre 2019
à ANGERS de 10h à 16h

⇒ [Formulaire en ligne](#)



COUT PEDAGOGIQUE

Financement pris en charge :
1921 € (17 euros/heure de formation)

Financement Personnel : 1695 €
(15 euros/heure de formation)

Tarifs pour une formation complète de 163 heures sans allègement (les heures en alternance ne sont pas facturées). Le montant définitif est déterminé à l'issue du positionnement.

Possibilité de prise en charge financière, partielle ou totale (formation éligible CPF)

Se renseigner auprès de votre employeur ou du Comité Régional EPGV (attention aux délais !)



FRAIS ANNEXES



Repas du midi pris en charge par le COMITE REGIONAL EPGV

Autre frais de restauration, d'hébergement et de déplacements à la charge du stagiaire.

Objectifs de la formation :

⇒ Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC (Unités Capitalisables) :

- UC1 Être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- UC2 Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- UC3 Être capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

⇒ Animer des séances d'activités physiques tous publics

Contenus pédagogiques :

Participation à la vie de la structure

- Accueillir les publics
- Participer au fonctionnement de la structure
- Prendre en compte la structure dans son environnement local

Conception d'un projet d'animation :

- Prendre en compte le projet de la structure
- Prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement
- Prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité
- Maîtriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

Réalisation d'un projet d'animation :

- Réaliser une action d'animation
- Maîtriser les outils et techniques de l'activité
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

Pré-requis :

- Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation (N.B. : avoir 18 ans à la date de délivrance du CQP (certification))
- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation sportive de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement.
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation (tests passés lors de la journée de positionnement et valables 4 mois)

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS:

www.sport-sante.fr/ffepgv/paysdelaloire

COMITÉ RÉGIONAL EPGV

Maison des Sports – Bat C

44 rue Romain Rolland – BP 90312

44103 NANTES cedex 4

TÉL : 02 40 59 05 44 / coreg-gv012@epgv.fr

N° de déclaration d'activité formation : 52 44 03300 44



L'EPGV, UN CENTRE DE FORMATION

La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) est un **organisme de formation reconnu par l'État**. Elle s'appuie sur des Équipes Techniques Régionales (ETR) composées des meilleurs formateurs régionaux dans leur domaine respectif. Tout en respectant votre projet de vie personnel :

- Nous vous guidons dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet.
- Nous vous conseillons sur votre parcours de formation.
- Nous vous accompagnons et vous suivons durant tout le processus de formation.

La Fédération Française EPGV :

- 540 000 adhérents
- Plus de 6 000 clubs affiliés dans toute la France
- Plus de 7 000 animateurs sportifs à votre service

1^{re} fédération nationale non compétitive !

Intitulé de la formation :

CQP ALS option AGE

Dates et lieux de formation :

Positionnement avant l'entrée en formation : Vendredi 13 sept 2019 à LA ROCHE/YON de 13h à 18h ou Vendredi 20 sept 2019 à NANTES de 10h à 16h ou Samedi 5 oct 2019 à ANGERS de 10h à 16h
Semaines de formations :
2 au 6 DÉCEMBRE 2019 à La Flèche (72)
27 au 31 JANVIER 2020 à La Flèche (72)
23 au 27 MARS 2020 à La Flèche (72)

Contact :

COMITÉ RÉGIONAL EPGV PAYS DE LA LOIRE
Maison des Sports - Bat C
44 rue Romain Rolland
44100 NANTES
Tél : 02 40 59 05 44 / 06 83 54 78 90
Mail : coreg-gv012@epgv.fr
Site : www.sport-sante.fr/ffepgv/paysdelaloire



FORMATION EPGV

Devenez professionnel

ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

Fédération Française EPGV

POURQUOI DEVENIR ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF À L'EPGV?



ENCADRER des séances d'activités sportives contre rémunération



ANIMER des activités sportives dans une logique de découverte



PROPOSER des activités dans le domaine sportif



EXERCER auprès de tout public (enfants, adultes, seniors), dans toutes les structures sportives

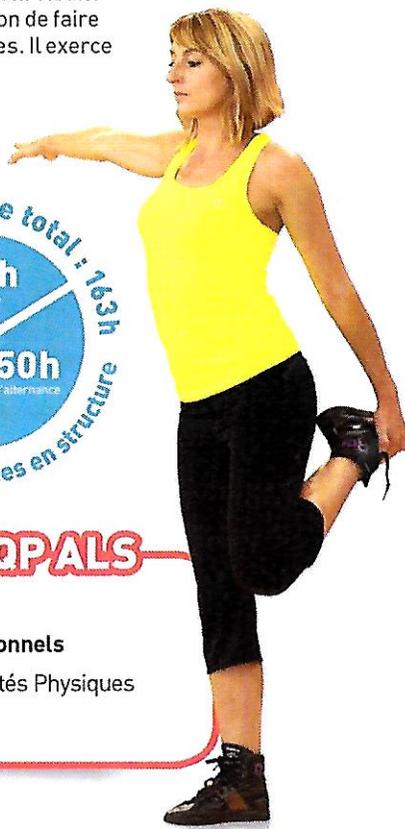
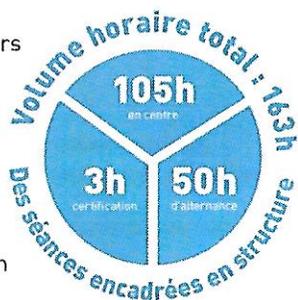


PRÉROGATIVES ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le titulaire du CQP ALS encadre des activités en cours collectif visant l'accessibilité aux pratiques de loisir sportif. Il a pour vocation de faire découvrir, initier et sensibiliser tous les publics à ces pratiques. Il exerce son activité en toute autonomie.

PRÉ-REQUIS

- Avoir plus de 16 ans
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Appréciation du niveau de pratique minimal requis à partir des expériences et de la réalisation d'un test technique spécifique à l'option du CQP ALS
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'animation et à la pratique sportive de moins d'un an



LES POINTS FORTS DU CQP ALS

- Diplôme professionnel, multisports et tous publics
- Possibilité d'intervenir dans divers secteurs professionnels
- Évolution possible vers les BPJEPS notamment Activités Physiques pour Tous et Activités de la Forme



DEVENIR ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF AVEC LA FFEPGV

Un réseau de plus de 17 organismes de formation sur toute la France

- Une alternance facilitée avec les 6500 clubs EPGV
- Un accompagnement personnalisé tout au long de votre formation
- Des formateurs qualifiés et experts dans l'animation sportive
- Un accès à de nombreuses formations fédérales complémentaires
- Une exigence en matière de qualité de formation qui marque notre expertise

UN DIPLÔME

Obtenir un certificat de qualification professionnelle « Animateur de Loisir Sportif ». Une formation professionnelle de 163h, dans un domaine d'activité au choix selon votre spécialité sportive. Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, le CQP ALS permet d'animer contre rémunération les trois options suivantes :

- **Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression** (techniques cardio, renforcement musculaire, techniques douces, danses, etc.)
- **Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation** (vélo loisir, randonnée pédestre, roller, orientation, etc.)
- **Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition** (sports de raquettes, sports collectifs petit et grand terrain, sports de combat, etc.)

→ **Financement** : possibilité de prise en charge financière dans le cadre de la formation professionnelle (compte personnel de formation, plan de formation, etc.)